

**Elections professionnelles** : les votes sont ouverts, **vous avez jusqu'au jeudi 6 décembre 16H00 pour voter en ligne** : + d'info

## Instances paritaires

Dernière modification le 07/12/2018

Afin de pouvoir instruire l'ensemble de vos demandes dans les meilleures conditions, nous vous informons que tout dossier devra nous parvenir par courrier, complet, au plus tard le lundi 22 octobre 2018 à 12h00 pour la CAP du 23 novembre 2018 et le lundi 17 décembre 2018 à 12h00 pour le CT du 17 janvier 2019. Les dossiers arrivés après cette date seront instruits lors de la session suivante.

**ATTENTION** : Pour être inscrits à l'ordre du jour des réunions, les dossiers (par exemple : demande de prolongation de stage, de mise en disponibilité, de mise à disposition, réorganisation de service...) doivent nous parvenir complets impérativement un mois avant la réunion. ([Consultez le calendrier](#))

### Promotion interne, avancement de grades : listes et tableaux

Liste d'aptitude de promotion interne Catégorie A, B et C  
Tableaux d'avancement de grade

### Membres des instances paritaires

Représentants des c

CAP A  
CAP B  
CAP C  
CT

Représentants du p

CAP A  
CAP B  
CAP C  
CT